Conditions générales de vente

Prestations de formation professionnelle continue

1. Objet et champ d'application

Les présentes conditions s'appliquent à toutes les actions de formation organisées par InsideBIM (SASU au capital de 1 000 €, SIREN 988 044 947, siège 64 rue Waldeck Rousseau, 69006 Lyon, Déclaration d'activité enregistrée sous le numéro 84692554369. Cet enregistrement ne vaut pas agrément de l'État). Toute commande implique l'acceptation sans réserve des présentes CGV, qui prévalent sur tout autre document du client.

2. Inscription et documents contractuels

L'inscription est ferme à réception de la convention (entreprise) ou du contrat de formation professionnelle (personne physique finançant elle-même sa formation) signé. Le programme, le règlement intérieur et le livret d'accueil sont remis avant l'entrée en formation. Une convocation précisant dates, horaires, lieu ou lien de connexion est adressée au moins 7 jours avant le début.

3. Prix et facturation

Les prix sont indiqués en euros hors taxes. La TVA est appliquée au taux en vigueur, sauf exonération au titre de l'article 261-4-4° a du CGI dont l'organisme justifie. Les frais de déplacement hors métropole de Lyon peuvent être facturés en sus, sur devis. Une facture est émise à l'issue de la formation, accompagnée du certificat de réalisation.

4. Règlement

Paiement à 30 jours date de facture, par virement. En cas de retard : pénalités au taux de trois fois l'intérêt légal et indemnité forfaitaire de 40 € pour frais de recouvrement (art. L441-10 du Code de commerce). Un acompte de 30 % peut être demandé à la commande, sauf pour les personnes physiques (aucun paiement avant l'expiration du délai de rétractation, puis 30 % maximum).

5. Prise en charge par un financeur

Lorsque la formation est financée par un OPCO ou un autre financeur, le client effectue la demande de prise en charge avant le début de la formation et en informe InsideBIM. En cas de prise en charge partielle ou de refus, le solde est facturé au client. La subrogation de paiement n'est possible que si l'accord du financeur parvient avant le premier jour.

6. Annulation, report et absence

- Annulation par le client plus de 15 jours ouvrés avant le début : aucun frais.
- Entre 15 et 7 jours ouvrés : 30 % du prix au titre des frais d'organisation (non imputables sur les fonds de la formation professionnelle).
- Moins de 7 jours ouvrés ou absence non justifiée : 50 % du prix au titre de dédommagement (non imputables sur les fonds de la formation professionnelle). Seules les heures réellement suivies sont facturées au titre de la formation.
- Abandon pour cause de force majeure dûment reconnue : seules les prestations effectivement dispensées sont dues au prorata temporis.
- Annulation ou report par InsideBIM (effectif insuffisant, indisponibilité du formateur, force majeure) : nouvelle date proposée ou remboursement intégral des sommes versées.

7. Droit de rétractation (personnes physiques)

La personne physique qui finance elle-même sa formation dispose d'un délai de 10 jours à compter de la signature du contrat pour se rétracter par lettre recommandée avec accusé de réception (art. L6353-5 du Code du travail).

8. Accessibilité

Formation accessible aux personnes en situation de handicap. Contactez le référent handicap, Grégoire Revert (contact@insidebim.fr, 06 98 29 44 70), dès votre demande afin d'étudier les adaptations nécessaires (rythme, supports, matériel, accessibilité des locaux).

9. Obligations du client

Le client met à disposition les postes équipés et les licences nécessaires (ou fait installer la version d'essai selon la procédure fournie), une salle adaptée lorsque la formation a lieu dans ses locaux, et s'assure de la présence des stagiaires. Le règlement intérieur s'applique aux stagiaires.

10. Propriété intellectuelle

Les supports pédagogiques sont la propriété d'InsideBIM. Ils sont remis pour un usage personnel et interne ; toute reproduction, diffusion ou exploitation commerciale est interdite sans accord écrit.

11. Données personnelles

Les données collectées sont nécessaires à la gestion administrative et pédagogique des formations et au respect des obligations légales (bilan pédagogique et financier, contrôles). Elles sont conservées 5 ans, ne sont jamais cédées, et chacun peut exercer ses droits d'accès, de rectification et d'effacement en écrivant à contact@insidebim.fr (RGPD).

12. Réclamations

Toute réclamation peut être adressée par écrit à contact@insidebim.fr ou via le formulaire de réclamation. Un accusé de réception est envoyé sous 48 h ouvrées et une réponse sous 15 jours. Le client peut recourir gratuitement au médiateur de la consommation (personnes physiques).

13. Litiges

Les présentes CGV sont soumises au droit français. À défaut d'accord amiable, tout litige relève des tribunaux compétents de Lyon.

CGV en vigueur au 06/11/2026.